

# COMMUNE DE PENTHALAZ



## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2021-52 Comptes 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### PRÉAMBULE

En vertu de la loi sur les communes (LC - RSV 175.11) du 28 février 1956, et spécifiquement du chapitre VI, section I, traitant du budget, des comptes et de la gestion, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2020 de la Commune de Penthaz.

En outre, conformément aux articles 93a ss LC, et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom - RSV 175.31.1), art. 34 ss, la Commission de gestion du Conseil communal a effectué l'examen qu'elle a désiré (art. 35 et 35a), et nous avons fait procéder, par un organe de révision possédant toutes les qualifications requises, au contrôle annuel des comptes (art. 35 b & c). Vous trouverez, à la fin de cette brochure, le rapport établi par la fiduciaire, alors que la Commission de gestion soumettra son rapport au Conseil communal (art. 36 RCCom).

### RÉSULTAT FINAL

<i>Comptes 2020</i>		Budget 2020	Comptes 2019
Total des revenus	<b>15'426'519.59</b>	15'216'250.00	15'581'699.44
Total des charges	<b>15'425'014.23</b>	15'917'141.00	15'574'550.49
<b>Résultat</b>	<b>1'505.36</b>	<b>-700'891.00</b>	<b>7'148.95</b>

## RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT DE REVENUS

Le tableau ci-dessous exprime les propositions de la Municipalité.  
Le solde final de CHF 1'505.36 sera attribué au compte Capital.

Résultat après mouvements aux fonds de réserve affectés			413'205.36
<b>Répartition de l'excédent de revenus 2020</b>			
Pour renouvellement véhicules <i>(selon décision municipale du 3 mai 2021)</i>	9.281.431	430.380.11	-100'000.00
Amortissement extraordinaire "Remplacement des cibles à 300 mètres" <i>(selon décision municipale du 3 mai 2021)</i>	9.146.01.09	1703.332	-66'700.00
Amortissement extraordinaire "Achat parcelle 127" <i>(selon décision municipale du 3 mai 2021)</i>	9.143.01.43	3569.332	-235'000.00
Don pour les Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois <i>(selon décision municipale du 3 mai 2021)</i>	9.259.01	151.365.9	-5'000.00
Don pour l'Ensemble Hospitalier de la Côte <i>(selon décision municipale du 3 mai 2021)</i>	9.259.01	151.365.9	-5'000.00
<b>Sous-total</b>			<b>-411'700.00</b>
<b>Excédent de revenus de l'exercice viré à Capital</b>			<b>1'505.36</b>

## ÉVOLUTION DU COMPTE CAPITAL

Le tableau ci-dessous donne le résultat de chaque exercice comptable avant (et après) répartition. C'est-à-dire, avant les amortissements extraordinaires et attributions ou prélèvements à divers fonds de réserve.

EVOLUTION DU RESULTAT			
Année	Résultat du compte de fonctionnement		Situation du compte Capital/Découvert
	Avant répartition ou prélèvement	Après répartition ou prélèvement	
Report			1'041'049.88
2011	-406'800.34	-97'232.49	943'817.39
2012	2'951'468.54	116'668.54	1'060'485.93
2013	-109'292.10	90'707.90	1'151'193.83
2014	92'072.81	20'412.71	1'171'606.54
2015	1'770'780.05	6'423.92	1'178'030.46
2016	-24'766.51	-67'836.21	1'110'194.25
2017	1'192'147.56	13'649.26	1'123'843.51
Reprise capital Camping		320.34	1'124'163.85
2018	621'344.39	444.39	1'124'608.24
2019	247'158.95	7'148.95	1'131'757.19
<b>2020</b>	<b>413'205.36</b>	<b>1'505.36</b>	<b>1'133'262.55</b>

## FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Vous trouverez ci-dessous le résultat des financements spéciaux (c'est-à-dire les comptes financés par des recettes affectées) :

Financements spéciaux 2020		
Dicastères	Déficit	Bénéfice
16 Tourisme		364.10
45 Elimination des déchets	12'255.69	
46 Réseau d'égouts et épuration	68'221.36	
65 Défense incendie	98'677.04	
81 Service des eaux	104'258.88	
<b>TOTAUX</b>	<b>283'412.97</b>	<b>364.10</b>
<b>Pris en charge par l'impôt ordinaire</b>	<b>98'677.04</b>	
<b>Prélèvements ou attributions aux fonds de réserves spécifiques</b>	<b>184'735.93</b>	<b>364.10</b>

## MUTATIONS DES FONDS DE RÉSERVE

Voici les attributions ou prélèvements effectués dans les postes 9.28 du bilan :

Mouvements des fonds en 2020			
	Au 1er janvier	Au 31 décembre	Disponible
<b>Fonds de recettes affectées</b>			
9.280.110 Fonds affecté - Plantation d'arbres	5'500.00	6'700.00	1'700.00
9.280.160 Fonds affecté - Tourisme	51'190.70	21'554.80	19'753.80
9.280.210 Fonds affecté - Distrib. Électricité	81'518.20	102'830.55	102'830.55
9.280.450 Fonds affecté - Déchets	124'911.63	112'655.94	92'255.94
9.280.460 Fonds affecté - Epuration	626'689.32	448'367.96	342'916.96
9.280.610 Fonds affecté - Stat, prév et sécurité routière	28'069.00	33'791.50	13'791.50
9.280.650 Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27	2'216.27	2'216.27
9.280.810 Fonds affecté - Eaux	2'233'898.13	1'974'139.25	1'834'539.25
<b>Fonds de renouvellement et rénovation</b>			
9.281.170 Fonds rénov. pr camping	20'000.00	20'000.00	20'000.00
9.281.180 Fonds rénov. pont CFF - selon convention	50'000.00	55'000.00	60'000.00
9.281.350 Fonds renouvellement bâtiments	1'957'284.72	1'957'284.72	1'936'284.72
9.281.431 Fonds renouvellement véhicules	105'167.05	205'167.05	205'167.05
<b>Fonds de réserve</b>			
9.282.100 Fonds réserve administratif	963'000.00	1'073'000.00	818'000.00
9.282.210 Fonds réserve pour pertes sur déb. impôts	704'500.00	806'500.00	806'500.00
9.282.430 Fonds réserve travaux futurs	1'252'508.75	943'408.75	943'408.75
9.282.500 Fonds réserve écoles, sports et jeunesse	1'026'028.35	1'026'228.35	896'283.35
<b>TOTAUX</b>	<b>9'232'482.12</b>	<b>8'788'845.14</b>	<b>8'095'648.14</b>

Certains fonds de réserve sont alimentés par des recettes affectées, il s'agit de tous les comptes 9.280. Lorsqu'il y a un bénéfice, nous devons l'attribuer au fonds relatif. Soit parce qu'un règlement nous l'impose (règlement communal sur la protection des arbres, règlement communal sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité et règlement sur la circulation et le stationnement dans le village et ses abords), soit parce qu'il s'agit d'un financement spécial (tourisme, eau, égouts, déchets et défense incendie).

Le solde disponible correspond au montant au 31 décembre 2020, en tenant compte des préavis votés en 2020 et antérieurs et pour lesquels un prélèvement sur les fonds de réserve est prévu mais n'a pas encore été réalisé.

## FINANCES

Situation financière par rapport au plafond d'endettement			
Catégorie		Détail	Récapitulation
<i>Selon bilan au 31 décembre 2020 : (endettement actuel)</i>			<b>13'016'893.85</b>
<b>Dettes à court terme</b>		<b>3'848'193.85</b>	
9.20 Engagements courants (créanciers)		575'861.30	
9.21 Dettes à court terme		3'047'700.00	
9.25 Passifs transitoires		224'632.55	
<b>Dettes à moyen et long terme</b>		<b>9'168'700.00</b>	
9.22 Emprunts à moyen & long terme (consolidés)		9'155'700.00	
9.23 Engagements envers des fonds spéciaux		13'000.00	
<b>Limites de crédits bancaires et couverture solde fonds de réserve</b>			<b>1'000'000.00</b>
<b>Limites de crédits bancaires</b>		<b>1'000'000.00</b>	
BCV, compte 942.20.90		700'000.00	
CEDC, compte 20.5.106.443.10		300'000.00	
<b>Couverture solde fonds de réserve ( non couvert par actifs circulants )</b>		<b>0.00</b>	
<b>Selon préavis en cours :</b>			<b>4'063'000.00</b>
Préavis relatifs à la réfection des Rtes de Lausanne et Cossonay	2017-16	1'000'000.00	solde ds 9.21
Préavis relatifs à la réfection de la Rte de Lausanne, à l'entrée de la localité	2018-24	285'000.00	
Préavis relatifs au réaménagement et réfection de la route de la Gare	2020-38	1'528'000.00	
Préavis 2020-45 - Travaux d'assainissement du bâtiment Maison de Ville et annexes	2020-45	1'250'000.00	
<b>Dettes totales prévues</b>			<b>18'079'893.85</b>
<b>Plafond d'endettement maximum selon préavis 2016-09</b>			<b>36'000'000.00</b>

## **COMMENTAIRES**

Le résultat final des comptes 2020 ressemble beaucoup à celui de l'année 2019 avec un excédent de revenus de CHF 413'205.36 avant la proposition de répartition, ceci malgré la pandémie due au coronavirus. Il ne sera pas nécessaire de procéder à des prélèvements sur des comptes de fonds de réserve pour un montant global de CHF 541'000.— comme cela était prévu.

Les éléments qui ont contribué à ce bon résultat sont les suivants :

### **Administration générale**

Economie des charges d'environ CHF 615'000—.

Coûts liés à la masse salariale des collaborateurs et aux indemnités des autorités moins importants que prévus.

Des manifestations et réceptions ont été annulées en raison de la situation sanitaire.

Il n'a pas été nécessaire de construire une ligne internet pour le bâtiment de Plan-Bois.

Baisse des coûts du bus Navette PPDLV et de notre participation au déficit des transports publics.

Augmentation du nombre de dénonciations pénales liées au stationnement.

### **Finances**

Le résultat global fait apparaître dans les postes impôts un résultat positif de CHF 122'807. —par rapport au budget.

Les comptes liés à la péréquation se soldent par un supplément de CHF 72'000 en notre faveur.

La dette par habitant est en légère baisse, elle était de CHF 3'924.38 en 2019 et elle est de CHF 3'805.24.

### **Domaines et bâtiments**

Comme pour les finances, le budget est proche de la réalité, avec des charges inférieures de CHF 82'000 et de CHF 66'000 — pour les revenus.

### **Travaux**

Poste honoraires et expertises moins important que prévu.

Travaux routiers conformes au budget. Les différences s'expliquent par des boucléments de préavis et leurs comptabilisations.

Divers travaux prévus au cimetière et sur les places de jeux à nouveau reportés.

### **Instruction publique et culte**

Economie globale de CHF 270'000.—. Notre participation aux coûts des associations scolaires a été moins importante que prévue tant au niveau du primaire que du secondaire. Des économies ont pu être faites dans le cadre des négociations du contrat de transports des élèves. Les annulations des courses d'écoles et autres activités extérieures ont aussi eu un effet positif sur les résultats financiers des deux associations scolaires.

### **Police**

Résultat conforme au budget.

### **Sécurité sociale**

Nous avons bénéficié de la dissolution d'un fonds COVID créé par l'AJERCO. Le montant se monte à CHF 66'000.—.

Notre participation à la facture sociale a été légèrement inférieure aux prévisions.

### **Comptes affectés**

#### **Déchets**

Légère augmentation des coûts liés à l'élimination des déchets hors taxes causales. Pour les autres déchets, le résultat est conforme au budget. Il n'est pas prévu de modifier la taxe annuelle de déchet.

#### **Egouts-Epuration**

Les investissements à venir en ce qui concerne l'évacuation des eaux usées et l'obligation d'autofinancer ce service auront une incidence sur une révision à la hausse de la taxe annuelle. Le fonds de réserve disponible au 31 décembre se monte à CHF 343'000.—.

#### **Eaux**

Le financement des infrastructures pour l'eau est assuré pour le long terme. Le fonds de réserve disponible au 31 décembre se monte à CHF 1'974'000.—. Les problèmes rencontrés avec les métabolites du chlorothalonil subsistent. Ceci nous oblige à acheter de l'eau auprès de la Ville de Lausanne à un prix supérieur à celui du prix de revient de nos sources. Toutefois le prix d'achat a été revu à la baisse en raison de la quantité d'eau achetée. Il n'est pas prévu pour l'instant de modifier le prix à la consommation.

### **Conclusions du responsable des finances**

En ces temps inédits et troublés par la pandémie du coronavirus, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter un résultat final positif. Un certain effet financier dû à la pandémie a pu être constaté mais pour l'instant plutôt sur un recul de certains postes de charges. Espérons qu'à court terme cette situation n'affecte pas les rentrées fiscales. Nous gardons en mémoire l'espoir de bénéficier de l'excellente santé financière du canton. Il est temps pour les communes de d'obtenir en retour l'aide fournie dans le courant des années nonante alors que les finances du canton de Vaud se trouvaient largement déficitaires.

La répartition de l'excédent de revenus prévoit des amortissements extraordinaires, une réserve pour les véhicules mais aussi d'aider des institutions hospitalières de notre région. Nous tenons par ces dons à concrétiser et redire nos remerciements aux nombreuses personnes qui se sont retrouvées directement confrontées aux soins et aux conséquences de cette pandémie.

## CONCLUSIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE PENTHALAZ

Après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2021-52, où le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

#### décide

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2020 se soldant par un excédent de revenus de CHF 413'205.36 avant l'écriture finale ci-dessous et après attributions obligatoires aux fonds de réserve
2. D'autoriser selon le détail figurant dans les comptes :
  - L'attribution au fonds suivant :
    - 9.281.431 Renouvellement véhicules CHF 100'000.-
  - Les amortissements suivants :
    - 9.146.01.09 Remplacement des cibles à 300 mètres CHF 66'700.-
    - 9.143.01.43 Achat parcelle 127 CHF 235'000.-
  - Dons suivants :
    - 151.365.9 Etablissements hospitaliers du Nord vaudois CHF 5'000.-
    - 151.365.9 Ensemble hospitalier de la Côte CHF 5'000.-
3. De virer l'excédent de revenus de CHF 1'505.36 au compte Capital
4. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Piéric Freiburghaus

Sylvie Nussbaum



